au dossier qui dit que la bonté de M. Cauchies va quelquefois jusqu'à la faiblesse, je l'en félicite pour ma part. On n'est jamais trop bon pour les malheureux.

Me Dhooghe. — Je m'empresse de dire que nous sommes d'accord sur ce point.

Le défenseur à M. Cauchies. — En admettant le sit tire de 3 fr. 50 et les retenues, justifiées, à combien pouvait monter le semaine de Marlo.

Le témoin. — Je ne sais pas. Je m'en rapporte à votre erreur, mais en ne lui a pas fait un centime de retenue pendant tout le temps qu'il a travaillé chez moi.

M. le docteur Castiaux
médecin légiste

ayant en main le tranchet qui a servi au crime décrit les blessures constatées par lui sur M. Cauchies. La principale blessure se trouvait à côté de la glande parotide, laquelle avait été atteinte. La guérison est aujourd'hui complète ; il peut y avoir quelques troubles qui pourront gêner la mastication, mais ça passera.

D. Pouvait-il donner la mort avec un pareil instrument.

R. Oui, nous en avons vu de nombreux exemples est-ce entre dans la pratique de Roubaix.

Le président. — Marlo qu'avez-vous à dire?

L'accusé. — Je n'ai pas fait pour donner la mort.

Le président. — Vous avez toujours déclaré le contraire; il me paraît difficile que vous niez aujourd'hui votre intention.

Vancraynest, Florent
26 ans, t'ouvrant, rue de l'Alma, à Roubaix

est l'ouvrier qui sollicitait du travail de M. Cauchies quand l'accusé était précipité sur ce dernier en disant : « Prêtant, je t'ai. »

Le président. — Avant l'arrivée de M. Cauchies d'autres ouvriers ont demandé à Marlo s'il voulait travailler ou pas avec retour.

R. Oui, il répondait : Non.

J'ai essayé de défendre M. Cauchies, Marlo s'est retourné sur moi en me menaçant. Le patron m'a profité pour ne sauver.

Marlo. — Il est possible que le témoin dit-il vrai mais je ne sais pas.

M. Jules Thimal, 32 ans, domestique chez M. Cauchies dépose qu'en revenant des water-closets « subitement, j'entends mon patron la figure ensanglantée et Marlo le poursuivre. Celui-ci a fait demi-tour, le témoin n'est mis à sa poursuite et l'a arrêté avec l'aide d'un sergent de ville.

Marlo déclare n'avoir rien à dire.

Eugénie Brandt
femme Marlo, 28 ans, tisserande

répète seulement, la défense n'y mettant pas d'opposition.

D. Vous étiez mariée avec Marlo depuis cinq ans vous travailliez tous les deux. Votre salaire était de 18 fr. par semaine. Vous l'avez quitté plusieurs fois. Pourquoi?

R. A cause de petites disputes. Jamais il ne m'a frappée.

D. Non. Vous le quittiez parce qu'il buvait. Dans la nuit du dimanche, il est rentré tard et ivre. Vous l'avez grondé, il vous a quitté.

R. Oui, il était « rouge » et en prient il a dit : « Je vais tuer Cauchies. »

D. Vous avez dit que vous aviez été surprise de cette violence car il ne vous a jamais frappée.

Le président à l'Accusé. — Vous n'avez rien à ajouter à la déposition de votre femme.

R. Non.

Le Défenseur. — Est-ce qu'il rapportait exactement à minuit.

R. Quand il travaillait avec moi, il me donnait 25 à 30 francs, mais depuis qu'il travaillait chez Cauchies, il me ne rapportait que 15 ou 15 francs.

M. Louis Béghin
44 ans
Directeur du Tissage Cauchies

raconte que le 23 février Marlo est venu lui demander un autre métier. Comme il ne pouvait le satisfaire, l'accusé a demandé son compte.

Le président à Marlo. — Voici le moment de nous expliquer comment d'après vous la scène s'est passée.

Marlo. — C'est comme M. le Directeur vient de le dire.

Le président au témoin. — Tout à l'heure l'accusé disait qu'il vous avait fait remarquer que vous donniez des meilleurs métiers aux nouveaux venus au lieu de lui permettre de gagner davantage.

R. C'est inexact.

D. Quel était le salaire de Marlo.

R. 3 fr. 45 par jour.

Marlo. — Je n'ai jamais reçu plus de 17 francs par semaine.

M. Jean-Marie Lemaire, 38 ans
agent de police à Roubaix

a arrêté Marlo et l'a désarmé. Il a entendu l'accusé dire à M. Cauchies : « Je regrette que tu ne sois pas mort. »

LE RÉQUISITOIRE

L'audience est suspendue à 2 h. 1/2 et reprise à 2 h. 50.

M. Savignon, procureur général, prend la parole à 2 heures 55 pour prononcer son réquisitoire.

L'homme qui est devant vous est accusé d'avoir tenté de donner la mort avec préméditation et guet-apens.

Vous savez ce qu'il est : ouvrier si bon si mauvais il gagnait modestement sa vie. Ses antécédents ne sont pas à sa tache ; il a déjà subi trois condamnations, deux pour fraude, une pour bris de clôture. Au point de vue de la moralité privée c'est un de ces ouvriers qui travaillent toujours le salaire insuffisant et le travail difficile, et pour se consoler il s'en va dépensant son argent de cabaret en cabaret entre l'usine et la maison où l'attend sa femme.

Il gagnait 3 fr. 45 ; je sais bien qu'on ne peut faire avec un salaire aussi maigre des dépenses inutiles mais il est cependant beaucoup d'ouvriers honnêtes qui gagnent moins encore.

M. Cauchies appartient à cette catégorie de patrons, plus nombreux qu'on ne le prétend sans certain milieu, qui traitent leurs ouvriers avec indulgence et bonté.

Et il a dû être vraiment surpris d'être victime d'une vengeance anarchiste plutôt que tel ou tel.

M. l'avocat-général refait le récit de l'agresseur et il continue :

Arrêté immédiatement Marlo fait parade de son crime. Dans l'intention homicide est parfaitement établie par le témoignage de l'accusé qui à l'audience en fait petit, exprime des regrets qui ne sont pas dans son cœur.

On vous posera la question de préméditation. Elle résulte des témoignages de Mme Marlo. Dès la nuit du dimanche l'accusé parle de son intention de tuer M. Cauchies. Lui-même s'en est fait gloire d'ailleurs au cours de la procédure.

M. l'avocat-général donne lecture des déclarations de l'accusé devant le juge d'instruction.

Il poursuit en ces termes son réquisitoire :

Marlo appartient à cette secte odieuse qui fait courir les plus grands dangers à la société actuelle. Marlo est anarchiste : il loge dans cette maison occupée par des anarchistes ; il est renommé comme tel et il est l'objet de perquisitions. Lecteur habituel des feuilles anarchistes, il y puise la haine de la Société ; il lit le *Père Peinard*, la *Révolte* et on trouve chez lui ces numéros d'un journal qui ne vaut guère mieux : la *Revue Libertaire*.

La première question vise la tentative d'homicide. Elle est indiscutable.

La seconde vise la préméditation ; elle est établie.

Enfin, la dernière, celle qui concerne la circonstance aggravante de guet-apens, vous aures à la juger.

En somme, l'affaire est des plus simples et je ne veux pas abuser de votre attention. Le jury a reçu la mission de défendre la société ; je vous abandonne l'accusé et j'ai la certitude que vous ne laisserez pas impuni le fait odieux dont M. Cauchies a été victime.

La plaidoirie

Dès que M. Savignon se rassied M. d'Hooghe prend la parole. Nous allons tenter de reproduire l'admirable plaidoirie de l'éminent défenseur qui jamais n'avait eu d'accents plus empoignants. Pendant toute la durée de son plaidoyer le silence le plus profond régnait dans la salle et une émotion très intense se lisait sur le visage de tous les assistants.

Je suis républicain, et je vous parle ainsi, ce n'est point par une vaine parade. Mes opinions m'appartiennent et n'en dois compte qu'à moi.

Aujourd'hui et pour cette cause il importe que vous sachiez que je suis partisan de ce régime non pas seulement parce que la forme républicaine se prête aux améliorations et aux progrès mais parce que, affranchi non des lois mais d'un maître et désormais seul ouvrier de son libre destin, le citoyen n'rend les réformes que de l'ambition des esprits et non des tyrannies d'une autorité souveraine ou de ses coups d'État révolutionnaires pour jouir d'une de ses réformes violentes et de recula qui éloignent cet idéal de civilisation, de bien être, de paix, auquel tendent toutes les âmes généreuses.

C'est vous dire que mes convictions n'ont pas pour but de troubler la tranquillité de l'attentat que j'ai vieux pas justifier les procès dont cet homme a été.

Ma cause n'est pas celle de, elle est toute autre. Nous sommes dans un prétoire de justice, cet homme est un accusé, vous êtes des juges et j'invoque à ce titre que vous vous mettiez au cœur de justice qui ne saurait être respectée et rassurante que si la condition d'être éclairée et impartiale.

Dépouillons-nous de tous les autres de nos préventions, de nos préjudications, de nos craintes et pour juger cet homme, ne voyons de ses prétentions les colères, les transgressions, les douleurs, les excitations qui l'ont dominé et conduit au crime. Et les voici au crime.

Ce serait mal connaître le mot et sa signification que de l'appliquer à tous ceux qui, ligrés par la misère ou aiguillonnés par l'injustice, font entendre une plainte même et poussent un cri de révolte.

L'anarchie pour ceux-là, c'est une formule qui ne contient ni cette prière, c'est un cri de détresse, c'est une manière de protestation, comme jadis beaux à d'autres sous la monarchie, sous l'empire, sous le 16 mai criaient : Vive la République ! Ma bas la caste.

M. D'Hooghe ajoute que Marlo était un ouvrier honnête ayant laissé ses bons souvenirs dans tous les ateliers où il a travaillé. En se marian il a vécu dans une de ces cités ouvrières. Cette cité ne paraît pas lui avoir été reconnaissante de son génération, elle n'est montrée moins naturelle qu'à son égard.

Le caractère de Marlo, dans l'isolement c'est un enfant sensible, dans l'action c'est un timide. C'est sous l'influence de cette cité et sous les circonstances que les conditions de notre vie physique, de notre vie morale, de notre vie sociale, notre milieu, les influences qui nous dominent, les préceptes et les exemples de l'existence, ou les fatalités de l'atavisme.

Marlo ne possédait qu'un salaire de la modicité de son salaire, 18 francs par semaine pour de longues heures, de longues journées d'un travail épuisant. Sa femme gagnait plus que lui et le lui reprochait amèrement. Il avait fait démarches sur démarches pour obtenir une meilleure place, plus facile, un métier plus rapide, par ainsi un salaire plus rémunérateur. Fatigué d'attendre, il quitte l'usine et va au cabaret, et comme beaucoup d'hommes de sa condition auxquels sont refusés certains salaires, certaines aises, virulents, il demande à la Loi sa Toute de sa chagrine.

M. D'Hooghe montre ensuite Marlo n'osant plus rentrer au dom de le conjugal, parce que ce témoin est exalté en dit les reproches de sa femme, son travail, sans d'amicale, rouvelli par un camarade la nuit, se nourissant de quelques morceaux après minuit et de pain sec, il, chercheur de travail, n'en trouvant pas et il s'écrie : la *Révolte* se *Révolte*, l'*Argolaso* l'*Etreint*, *son* travail est cérébral la faim et c'est là, au Tribunal, pas, dans Roubaix dont l'atmosphère est imprégnée de socialisme, où le socialisme s'étale et s'étale, mais dans une ville faite du patronat municipal, et des milieux usinés dont le tonnerre de l'usine semble vouloir dire que ses l'arrogance et le ton de leur toute puissance.

Rappelez-vous ces élections violentes et ces insultes ces cris qui ont été dans la *Revolution* tant de fermants révolte, les visites du *Journal*, de Gand, les journaux pleins d'après la révolte et d'imprécations contre les patrons, les dénonces et les promesses qui montraient à l'horizon enchantée par tous les ouvriers les plus délicieuses bonbonnes et les plus grandes ressentates 14 titulaires.

La chanson socialiste à Roubaix ne point bercé la misère du peuple, elle l'a gâtée, excitée, effolée.

Comprenez-vous que cet homme dans sa détresse, dans son abandon, dans son écœurement ait soit souvenir de tout cela, que tout cela l'ait transporté et que tout à coup il se soit dressé dans sa colère dans sa fureur contre ces patrons, que dans les entrefaites du cabaret, dans les journées partout autour de lui, on représentait comme des garde-chiourmes, des vampires suçant le sang du peuple ?!

C'est là même n'est pas allé au crime ; il y a été poussé.

M. D'Hooghe examine ensuite la prévention.

Marlo a dit : voulu tuer, l'arme était une arme légrada. Or Marlo n'a fait à Cauchies que des égratignures. Son but a fait l', et au moment de l'exécution, il a eu pour, il a hésité.

Le crime a eu lieu à 1 h. 1/2 et quand le juge d'instruction se présente à 4 h. 1/2 chez Cauchies il trouve celui-ci assis dans son bureau et faisant sa correspondance.

Marlo était si peu résolu à commettre un homicide qu'il fait devant l'ouvrier qui lui barre son chemin et qu'il se laisse désarmer sans résistance.

Et à la fin de l'instruction il dit au juge : « Effaces tout ce que j'ai dit jusqu'à présent, je suis un fanfaron. Je regrette amèrement ce que j'ai fait j'en demande pardon. »

Oui, c'est un exalté dans l'isolement, c'est un peureux dans l'exécution et s'il avait résolu de tuer un patron, au moment de frapper, il n'a plus de homicide, il n'a plus osé il n'a plus voulu tuer!

La vérité de ce procès c'est que vous devez le condamner pour avoir voulu tuer à coup avec préméditation et guet-apens et non pour avoir voulu donner la mort.

Ses propos ? Ce sont des fanfaronnades d'exalté, une pose devant les camarades, une gloriole et non la révélation d'un sentiment vrai.

Le transfert du lieu du crime de travail, il le portait toujours sur lui et puis qu'en quête de travail, il allait d'ailleurs établissement et qu'il ne pouvait être embauché sur le champ, il lui fallait sur le champ cet instrument de travail.

Trente gardes, M. D'Hooghe vous l'a dit tant, que vous, qui tous apparaissez au patronnat, si vous vous laissez aller à une sévérité excessive, vous paraissez avoir fait œuvre de vengeance et non œuvre de justice.

Notre XIXe siècle, hien qu'il se fin, porte dans ses flancs de nombreuses empêches, la préservation n'est pas dans les rigueurs et dans les cruautés mais dans la combinaison des éléments diversés, mons inconciliables qu'ils le paraissent et dans l'application de la doctrine et de fraternité.

Il ne suffit point que le mot soit sur les murs ou sur nos lèvres, il faut que ce sentiment anime nos cœurs.

Or, être frères dans une famille c'est être unis dans la sympathie, dans les mêmes traditions, les mêmes respects, des mêmes devoirs, des affections et des dévouements réciproques. Mais dans une famille, la fraternité ne saurait plus sincère, elle commande la commisération pour les déshérités du sort, l'indulgence pour ceux qui le faisant, les influences pernicieuses nigrissent et égarent. Il ne sérieorde même excessive, s'il pouvait y avoir un excès dans la sévérité, pour ceux qui ayant failli, s'en repentent sincèrement.

Voilà des sentiments dont vous vous inspirerez et non les excès, les violences et des rétorsions qu'invoque le ministère public.

Cette plaidoirie, dite avec une ardeur vibrante, laisse planer une grande incertitude sur l'issue des débats.

Le président donne lecture des trois questions soumises au jury :

1° Marlo est-il coupable d'une tentative d'homicide sur la personne de M. Cauchies, tentative qu'il a avorté que par une circonstance indépendante de la volonté de son auteur.

2. Y a-t-il eu préméditation.

3. Y a-t-il eu guet-apens.

Contrairement aux usages M. le Président n'explique pas aux jurés les conséquences du vote qu'ils vont avoir à émettre.

Pendant que le jury délibère on se livre dans le prétoire suivant la coutume à des prévisions : les plus sévères accordent huit ou dix ans de travaux forcés.

LE VERDICT

Après un quart d'heure de délibération le jury rentre en séance.

M. Batigny, chef du jury, donne lecture du verdict : sur la première question, oui ; sur la deuxième question, oui ; sur la troisième question : non. Le verdict est muet sur les circonstances atténuantes. C'est la peine de mort !

Chacun en est stupéfait : le président lui-même hésite avant de poursuivre l'affaire.

Il parle à voix basse pendant une minute avec ses assesseurs et avec l'avocat.

Enfin presque à contre-cœur, il ordonne au greffier de relire les réponses du jury.

M. l'avocat-général en demandant l'application de la loi prononce pas le mot de mort ou de châtiment suprême pas plus d'ailleurs qu'il ne l'avait fait dans son réquisitoire.

La Cour condamne Marlo

A LA PEINE DE MORT

Ordonne qu'il sera conduit sur la place publique de Douai pour y avoir la tête tranchée.

Le condamné éclate en sanglots.

Dans le public, c'est avec stupéfaction que l'on a vu l'affaire, la plus grave de tous les jurés se précipitant aussi tôt vers l'avocat général pour demander, exprimant doute d'un grand tonnerre en grâce.

La salle s'écoule lentement, dans les couloirs, devant le Palais de Justice, des groupes nombreux se formant, commentant le jugement, qui, tout en le jugeant passé, plusieurs personnes lui ont le cœur l'eau gravé.

Paul Assionion.

Mœurs

La Gaulois condamne à six ans de réclusion Léon Dolomelle, 28 ans, maçon, mulâtre, à Mulotte pour affaire de mœurs.

Photographie Ellan
74, rue Pellart, 74, ROUBAIX
Premières COMMUNIONS
12 portraits pour 5 francs, avec une belle agrandissement comme prime. Portraits de luxe 10 francs la douzaine, donnant droit à un superbe portrait peint à l'huile sur bois.
Renommé pour photographies d'enfants par procédé extra-rapide.
Groupes de familles et de sociétés.
Reproduction d'anciens portraits.
Grands portraits au charbon 25 0/0 meilleur marché que partout ailleurs.
La maison achète et vend d'occasion, les appareils photographiques.

IDYLLE

I

Tout là-bas, rongeant son frein en montant la côte dans l'herbage grise, le cheval hale. Il fait sonner son sabot sur le sol sec et dur.

Et Pierrette, quittant l'étable enfumée de vapeurs, vint se planter dehors, immobile, pour voir passer le cortège.

Elle a dans les cheveux de la paille blonde et dans les yeux du feu noir. Elle écoute la route sonore et perce le brouillard de sa vision intérieure. Il approche, il est près, il est là, il passe, il est là-bas. Et Pierrette rentre, et machinalement, sur l'écuelle chaude, elle serre le pain des vaches, accroupie dans le fumier. Elle le serra longtemps demain, et après-demain encore, et tous les jours qu'il fera beau temps. O maudites matinées pluvieuses, qui dreuvent la bergère de la vue du cavalier.

Une fois, il lui a parlé, pour lui demander le plus court chemin jusqu'à la ferme des Ormeaux, où il avait affaire, et comme elle était très émue, c'est le plus long qu'elle lui a indiqué. Depuis, elle vent toujours l'arrêter pour s'excuser, mais elle n'ose. Il a des bottes et des éperons, et quand il remue si fièrement la tête, en faisant étinceler tout le harnachement frissonnant au soleil, que Pierrette se croit éclaboussée d'étincelles et ne voit plus le cavalier qu'à travers une grande lumière. Toute son audace est de sortir et de rester immobile, là. Une fois, il lui a souri. Chaque matin elle attend le sourire.

Son désir ne va pas au-delà de ceci : le voir pas sur à cheval.

II

Le vicomte Joseph, le vicomte du château sans tourelles qui domine les vignes les plus phylloxérées du pays, montre par la façon négligentes dont il gère ses propriétés les soins qu'il donne aux choses de l'esprit. C'est un rêveur qu'on appelle un prodigue, un songe-creux qu'on tire de parasseux, un philosophe qui passe pour un écervelé.

Ce jeune homme passe sa vie à hurler les préjugés des autres, il n'abuse ni de son nom, ni de son titre, ni de ses jeunesses, ni de sa richesse, cause sans morgue avec les paysans, n'a pas d'armoirie sur ses voitures, ne met pas à mal les jeunes paysans, qui le savaient pour fait, ne fait pas de luxe insolent. Il est simple, doux, indulgent, aime la solitude, n'uvre jamais ses salons. A vingt ans, n'a pas pris un verge de prudence intellectuelle? Sans père ni mère, avec un million dans chaque main, ne pourrait-on pas se faire une vie heureuse? et même manger le sanglier six fois par jour! Les paysans trouvent au contraire que M. Joseph magrit.

Le jeune vicomte n'est heureux que lorsqu'il met, le matin, le pied à l'étrier. Il y a dans une métairie une petite fille de rien qui lui agite le sang quand il l'aperçoit sur le seuil de l'étable. Il n'avait qu'à la désirer, il ne veut pas la prendre. Il prolonge, en gourmet, la jouissance poissonne qu'il éprouve à être regardé par ces yeux de feu.

III

— Eh! dis-moi donc, Pierrette, qu'est-ce que je fais tous les matins devant la porte, à regarder pa ser M. le vicomte.

— Comme vous dites, notre maître, je le regarde passer.

— Tu sais que s'il l'arrivait par hasard quelque chose, nous ne le laisserions pas même dans l'étable.

— Oh! M. le vicomte est trop honnête pour qu'il n'arrive rien.

— Bien vrai, tu es amoureuse de lui?

— Dame, je serais difficile.

— Mais, grande fille, c'est un noble et un riche, tout tu es une rien du tout qui n'ai ni sou ni mille.

— Je le sais bien, notre maître. Ce t'justement pour ça que j'a remarqué M. le vicomte et que je l'aime!

Le maître pouffa de rire, et laissa Pierrette désormais tranquille. Il avait trouvé et raisonnement d'une force qui dépassait son intelligence.

Ce jour-là, une vieille tante du vicomte Joseph arrive du nord. Il a eu, en grand gala d'équipage, de la toilette.

— Mon neveu, je vens te proposer un mariage.

— Vous m'en voulez, ma tante!

— Un mariage supe b.

— Ceux qu'on qui de ainsi ne son pas ceux que j'approuve. Beaucoup d'argent, n'est-ce pas.

— Beaucoup.

— Pas du tout d'amour? On ne connaît pas?

— L'amour viendra quand elle le connaîtra.

— Ma tante, je trouve votre proposition malhonnête.

IV

Alors, la vieille éclate.

— Oui, monsieur mon neveu, on m'a conté une bien bonne histoire. Vous êtes la risée du pays. Vous faites les effets de force à cheval devant une fille de ferme. Que d'ra notre monde?

— Je ne l'invitera pas à la noce.

— Vous êtes, interrogea la vieille en suffoquant?

— Pourquoi me faire répéter ce que vous avez compris?

— Mais, malheureux, vous avez un grand nom!

— Rile n'en a pas je lui donne le mien.

— Vous avez une immense fortune?

— Elle n'a pas le sou! Je lui offre la mienne.

— Vous avez des parents à respecter.

— Elle aussi.

— Vous vous déshonorez?

— Je l'honore.

— Mon neveu, je ne vous comprends pas.

— Voilà qui me surprend pas.

— Vous faites la tête à la tête...

— Malentendu, la tête jusque et tête comme de tête.

— Vous voulez vous faire votre femme, vous n'oser-z la mouvir rien personne.

— Pardon, ma tante, au bout d'un an elle rendra des points de distinction à vos fausses du faubourg Saint-Germain. Je me charge de son éducation. Vous savez bien que la femme se fait vite au milieu où on la transplante.

V

La vieille maîtresse servante épousée par un vieux serviteur. Le lierre.

— Je vous en prie, répéta la vieille dame, vos objections viennent de me décider tout à fait; votre opposition m'détruit mes dernières scrupules. Je vais demander en mariage Mlle Perrette à Mlle Pierre le elle même.

— Ah! c'est le pays qui va rire!

— Je le punaliden. Il y aura de pétards, ce soirée.

Joseph monte à cheval, le cœur radieux. Il lui semble qu'il conqui ert le monde en écrasant un préjugé.

Trente ans la vieille enrage et bougonne à la fenêtre, le bruit de la bête s'éloigne dans la brume; le chuinetis du mors tombe, et peu à peu, discret, lâche, s'éteint.

Et, dans le crépuscule, qui revêt la stature des grands arbres, il passe un s ffl-ment de brise doux et lourd, chargé des senteurs et des baisers.

Fernand Lafargue.

MM. Astier et Cie, Avenue Kléber, Paris.

Messieurs, je vous remercie des bons effets de votre excellent remède, le St. Jacob Oil. Il y avait dix mois que je souffrais d'une douleur à l'épaule; après plusieurs frictions avec le St. Jacobs Oil, j'ai ressenti un grand bien être; j'ai continué.

Je suis aujourd'hui complètement guéri, je travaille comme auparavant.

Je vous prie de m'envoyer un autre flacon de St. Jacobs Oil pour ma voisine.

E. Arnaud, mécan c'en,
11, rue de Solférino, Orléans (Loiret).

Programme des Spectacles et Concerts

Programme du concert exécuté par la Grande Harmonie, Place de la Liberté, le 31 mai 1894.

Première partie. — Par le Plane doell, (Breslee) — Roméo et Juliette (Gounod) — Les Gnomes (Eldenberg) — Air varié pour 3 pistons (Wegle). Entracte 1/4 d'heure.

Deuxième partie. — Ballet de Coppelia, (Léo Delibes) — Sérénade hongroise, (V. Joncières) — Jota Aragonée, (Glinka).

PETITE CORRESPONDANCE

M. Cadart. — Du 3 au 10 juin.

La Facteur.

FUNÉRAILLES

Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part de la mort de Monsieur

Victor MARAIS

décédé à Roubaix, le lundi 28 mai 1894, dans sa trentième année, sont priées de considérer le présent avis comme une invitation d'assister aux CONVOI et SERVICE SOLENNELS, qui auront lieu le Mercredi 30 courant, à huit heures et demie en l'Église de Notre-Dame, ses paroisse, d'où son corps sera conduit au cimetière de la ville, pour y être inhumé.

L'assemblée à l'Hôtel-Dieu.

Etat civil de Roubaix

Du 28 mai

Naissances. — Marie Verbeurgt, boulevard de Metz, cour Nassue — Elise Vanhoorde, rue de Lille, cour Lemaire — Hélène Foubert, Hôtel-Dieu — Henri Remmerie, boulevard de Metz — Marcel Evrard, rue Drouet, 15.

Décès. — Philomène Wicart, 35 ans, rue Hocha — Jean Cottenet, 9 mois, rue de la Fraternité — Jules Vigne, 80 ans, rue Notre-Dame des Anges — Arthur Dubar, 14 jours, chemin de Virchola — Jean-Baptiste Dumpon, 71 ans, place Saint-Jacques — Isidore Devos, 73 ans, ruelle Delfortrie — Gustave Rass, 27 ans, hôpital civil, rue Nationale.

Mariages. — Entre : Camille Kerkhove, 30 ans, ja dinier et Marie Dolfrenie, 35 ans, servante — Jean-Louis Desrousseaux, 36 ans, marchand, et Zoé Verremen, 24 ans, ménagère.

Etat-civil de Mouveaux

Du 12 au 26 mai 1894

Naissances. — Maurice Wacquet, Le Pil — Palmyre Demaynck, Le Paradis — Elisa Carpentier, La Motte — Auguste Tilliot, La Chapelle — Achille Demaynck, La Croix-Rouge — Marie Vanneschouche, La Croix-Rouge — Marie Vanneschouche, La Croix-Rouge — Marie Vanneschouche, La Croix-Rouge — Alberune Cosier, La Croix-Rouge — Michel Vanneschouche, Croix-Rouge.

Mariages. — Néant.

Décès. — Rasmaux, présenté sans vie, Les Bonnets — Catherine Wochrie, 3 mois 3 jours, Les Duriez.

BULLETIN FINANCIER

Paris, 28 mai 1894.

La spéculation subit l'influence presque heure par heure des échecs ou des tournures favorables, qu'éprouvent les négociations pour la formation d'un ministère.

Le 3 0/0 ouvert à 100.55, a traduit le décrochement du rentier en présence de la prolongation de la crise, puis, en clôture, il s'est relevé à 101.02.

Le 3 1/2 0/0 s'inscrit à 107.02.

L'Italien montre toujours de bonnes dispositions à 78.45.

De fr a nombreux échanges ont lieu sur l'Ottomane Nouvelle 1894 à 492.

La Société de Crédit conservent leurs cours précédents à l'exception toutefois de la Banque de France, fourbe à 4.000.

Le Crédit Foncier y a négocié à 660.

Les obligations Foncier et Communales à lots ont des demandes plus en plus soutenues et les cours en sont en hausse, ce qui est le petite capitaliste qui recherchent pour leurs placements, les valeurs à l'abri du tout aléa.

Le Compte-Rendu du Crédit Foncier est fermement tenu à 660.

Le Crédit Lyonnais se présente 742.50.

La Sécurité Générale a un bon courant d'affaires à 455 et 456.

L'obligation des Chemins Economiques est à 414.50.

Bourse de Lille

Du 28 mai 1894

Dépêche spéciale du Nord 1890 (obl. 1894)

FONDS ET HAUTS-FOURNEAUX

Denain et Aux 1889, (actions de 500 fr.) p. 425 fr.

CHARBONNAGES

Aniché (ad. de 5.000 fr.) 890 — Bully-Grenay le 1.6 ancienne, 2590 — Carvin (n. 500 fr. p.). 1200 1305 — Lens, le centième d'action, 24.5 — Lens, coupure de cent 24.025, 24.05.

BONS PANAMA
LOTS du CONGO
Délivrés en tous temps avec faculté de revente à des conditions particulières par la Maison
J. BULTÉ
Comptoir de Change
ROUBAIX, 35, Rue Neuve, ROUBAIX
ACHAT et VENTE à forfait de Titres négociables
Exécution rapide de tous ordres avec les Bourses de Paris, Lille, Bruxelles, Anvers, Londres, Amsterdam.
Souscription aux Émissions. — Versement. Coupons on.
Paiement immédiat et sans frais de COUPONS présentés à l'échéance.
BOURSE DE LILLE ET BRUXELLES
Achat et Vente d'Actions de Charbonnages.

BOURSE DE BRUXELLES

Emp. 81/2 s. 1.	102 85		Brux. lib. 1888.	107 50	
— 3 0/0	102 25		Nouvelle 1886.	— —	
— sér. III.	102 25		Ostende 3 0/0.	— —	
— 3.	101 95		— 1877 4.	— —	
— 2½.	81 50		— 1886 3.	— —	
Annuité 4½.	— —		Tournai 1874.	— —	
— 4.	— —		— 1886 3½.	— —	
— 3.	— —		Gand 1868.	110 50	
Cr. com. 4½.	— —		— 1880.	106 25	
— 4.	— —		— 1883.	— —	
— 3.	— —		Liége 1853.	99 50	
— 2 pc 1851.	— —		— 1850.	128 —	
— 2 pc 1855.	14 20		— 1866.	104 50	
Anvers 1887 lib.	106 —		— 1874.	106 25	
Anv. lib 1887.	— —		— 1879.	104 75	

A. PAJOT & CH. LEFEBVRE
Comptoir de Change
FONDÉ EN 1879
Siège Social:
LILLE, RUE NATIONALE, 69 bis
Succursales:
ROUBAIX — 6, rue de la Gare.
LILLE-WAZEMMES — Rue Gambetta, 1er.
Ordres de Bourse
Exécutés aux bourses de Paris, Lille, Bruxelles, Amsterdam, etc., aux conditions les plus réduites **Titres** contre **Espèces**.
Opérations à Forfait
Achat et Vente à forfait de tous titres de négociation courante **Titres** contre **Espèces**.
Coupons
Paiement des coupons et titres remboursables à présentation, aux conditions les plus modérées **toute époque avant l'échéance**, moyennant commission variant selon la durée de l'escompte.
Transferts — Conversions — Souscriptions — Charbonnages.

BIBLIOGRAPHIE

La Bataille de Tourcoing

du 18 mai 1794

Le brillant fait d'armes des troupes de la Convention est parfaitement assez peu connu, et cependant il a eu d'importantes conséquences sur l'heureuse issue de la campagne du Nord de 1794.

Les coalisés, vaincus au moment où ils espéraient écraser les armées de la République, grâce au fameux « plan de destruction » élaboré à Tournai, ne tardaient pas à être chassés de notre territoire : la bataille de Tourcoing avait préludé à la victoire de Fleurus.

C'est cet épisode glorieux de nos annales militaires que M. A. Merchier, professeur d'histoire au Lycée de Lille, chargé du cours préparatoire à St-Cyr, a admirablement mis dans une conférence prononcée le 18 à la Société de Géographe de Tourcoing, le 18 mai 1894, à l'occasion du centenaire de la bataille de Tourcoing.

La conférence a été reproduite dans une élégante plaquette qui a une réelle valeur documentaire : trois jolies cartes hors texte ajoutent encore à l'intérêt à la relation très *claire et très précise de M. Merchier.*

Nous signalons tout particulièrement à l'attention de nos lecteurs cette fort instructive brochure qu'ils trouveront au prix de un franc, à la librairie L. Quarré, éditeur, Grand'Place, 64, Lille.

On sait que pendant de longues années les Jésuites ont monopolisé le quinquina qu'ils vendaient au poids de l'or ; lorsque plus tard Pelletier en a retiré la Quinine, les médecins ont pu guérir les fièvres intermittentes et paludéennes. Le public qui ne connaît pas assez l'efficacité de la Quinine, s'en tient au vin de quinquina, et ignore qu'une Capsule de QUININE PELLETIER est beaucoup plus active qu'un grand verre de Quinquina; d'après le professeur Gubler « la Quinine est le tonique par excellence. »

PILULES STANDAERT
le meilleur
DÉPURATIF du SANG
Le Dépuratif le moins coûteux.
PRIX: 1 fr. 50 LA BOITE (FRANCO PAR POSTE)
LES PILULES STANDAERT font disparaître à jamais les **IMPURETÉS DU SANG.**
Les PILULES STANDAERT sont un remède infaillible contre la CONSTIPATION, la MIGRAINE, la MARQUE d'APPÉTIT, les MAUVAISES DIGESTIONS, les AIGREURS, LOURDEURS DE TÊTE, etc.
Phie A. ROUSSEAU, 54, Rue de Rome, Paris.
Phie DELEMARLE, 71, Rue Nationale, LILLE.
Tourcoing : Dépôt chez M. BRUNEAU, pharmacien.

BULLETIN LAINIER

MARCHÉ A TERME

de Roubaix-Tourcoing

DU 28 MAI

Cote officielle de 5 heures 1/2

Peignée de la Plata et de l'Uruguay

Livraisons	TYPE 1 qual. à fabr. Cote préc.	Cote jour	TYPE 2 qual. cour. Cote préc.	Cote jour	TYPE 3 Cote préc.	Cote jour
Janvier	4 175	4 125	—	—	—	—
Fév.	4 20	4 15	—	—	—	—
Mars	—	—	—	—	—	—
Mars nouv	—	—	—	—	—	—
Avril	—	—	—	—	—	—
Mai	4 05	—	—	—	—	—
Juin	3 975	3 96	—	—	—	—
Juillet	3 95	3 925	—	—	—	—
Août	4 035	4 00	—	—	—	—
Septembre	4 05	4 025	—	—	—	—
Octobre	4 075	4 05	—	—	—	—
Novembre	4 10	4 10	—	—	—	—
Décembre	4 125	4 10	—	—	—	—

Peignée d'Australie

	Type A. B		Type A. B
Janvier	4 45	Juillet	4 35
Février	—	Août	4 40
Mars	—	Septembre	4 40
Avril	—	Octobre	4 40
Mai	—	Novembre	4 35
Juin	4 35	Décembre	4 35

DÉTAIL DES VENTES

	Ventes de jour Type unique	
Juin	33.000	à 3.95
Id.	20.000	à 3.975
Juillet	10.000	à 3.975
Août	30.000	à 4.00
Id.	5.000	à 4.025
Septembre	35.000	à 4.05
Octobre	10.000	à 4.15
Novembre	15.000	à 4.20
Décembre	5.000	à 4.35
Id.	120.000	à 4.35
Id.	4.125	à 4.35
Après bourse		
Août	5.000	à 4.00
Septembre	5.000	à 4.05

Tendance calme.
Total 315.0 0 kilos.

Anvers, 28 mai.

Peignées allemandes du Nord

Avril 430 ,1 ; mai 393 1/2 juin 395 0/0 juillet 397 0/0; août 400 0/0; septembre 402 0/0; octobre 405 0/0; novembre 407 0/0; décembre 410 0/0; janvier 4 2/0; février 415 0/0, mars 417 0/0.

Ventes 75,000 kilos.

Marché calme.

Cours de B

Peignées françaises de la Plata

En disponibilité, il a été traité 90 balles de la Plata en suit 1 et 00 balles Australie Jun. (0.0 m) ; juillet, 0.0 0/0.

**Bourse commerciale de